



## LA SANTÉ DES FEMMES

## UN DÉFI EN ZONE RURALE

Rapport de kaani Assistance 2024  
République du Congo

## Notre identité

Kaani est un mot Kongo qui signifie « Espoir ». Créée en avril 2017, Kaani Assistance est une association à caractère social, éducatif et culturel. Elle est apolitique, laïque et poursuit un but non lucratif. Elle est enregistrée depuis le 15 Novembre 2019 sous le numéro : 336/19/MID/DBZV/SG/DDAT/SR

L'Association Kaani a pour but de favoriser le développement du capital humain, de l'amour et de l'esprit d'entraide à travers la promotion des droits humains. Pour ce faire, elle poursuit les objectifs suivants: Promouvoir l'engagement de la femme et de la jeune fille à travers un leadership féministe

Promouvoir le leadership en milieu juvénile ;  
Œuvrer pour la protection des droits de l'enfant ;  
Œuvrer pour l'engagement communautaire

## Notre Mission

Faire de sorte que l'engagement civique, la solidarité devient des pratiques courantes auprès de la population congolaise afin qu'elle participe activement au changement et au développement du pays.

## Notre Vision

Faisant du respect de la dignité humaine un principe sur lequel repose son action, l'Association Kaani Assistance veut contribuer à la construction d'une société dans laquelle tous ses membres vivent et travaillent en cohésion dans le respect des droits et devoirs de chacun et participent activement au développement intégral du capital humain

## Notre Vision

Pour atteindre des objectifs, l'Association Kaani Assistance ... Initie des ateliers et séminaires de formation à l'endroit des populations (femmes et jeunes en particulier), organise des conférences, des causeries débats, des activités artistiques et culturelles, apporte un soutien multiforme en personnes défavorisées et vulnérables ;

Fait des recherches à travers des sondages, enquêtes, en vue de collecter des données et documentés des questions faisant partie de son champ d'action ; Collabore avec les collectivités

territoriales pour la mise en œuvre des projets communautaires Coopère avec tout partenaire désireux de travailler avec elle sur la base de sa vision

## Nos programmes

Programme leadership féministe  
Programme protection de l'enfance  
Programme leadership de jeunes et engagement communautaire



Decret-n°2020-553-du-15-octobre-2020-portant-attribution-organisation-et-fonctionnement-des-organes-de-gestion-des-CSI-et-des-postes-de-sante (1)

## **Chapitre 2 : Des attributions**

### **Article 8 :**

Les attributions d'un centre de santé intégré sont celles qui relèvent du paquet minimum d'activités définies à l'article 9 du présent décret.

### **Article 9 :**

Les attributions du centre de santé intégré à paquet minimum d'activités standards couvrent les activités préventives, curatives, promotionnelles, palliatives et réadaptatives constituées, notamment, des activités préventives : la vaccination ; la consultation préscolaire : les soins prénatals ; la planification familiale : le suivi nutritionnel. Activités curatives : la consultation ; les soins des épisodes aigus et chroniques ; la récupération nutritionnelle ; les soins palliatifs : les soins réadaptatifs. Activités promotionnelles : l'information, l'éducation et la communication pour le changement de comportement ; les visites à domicile ; l'hygiène et l'assainissement ; l'alimentation en eau potable.

### **Article 10 :**

Les attributions du centre de santé intégré à paquet minimum d'activités élargi aux accouchements concernent, les accouchements en plus du paquet minimum d'activités standards, citées à l'article 9 du présent décret.

### **Article 11 :**

Les attributions du centre de santé intégré à paquet minimum d'activités élargi aux actes chirurgicaux de base, concernent les interventions chirurgicales et obstétricales en plus des accouchements et du paquet minimum d'activités standards, citées à l'article 9 du présent décret.

### **Article 12 :**

Les attributions d'un poste de santé sont celles qui relèvent du centre de santé intégré à paquet minimum d'activités standards définies à l'article 9 du présent décret, notamment : Dispenser les soins de premier recours ; référer les patients en cas de nécessité ; participer aux activités préventives et promotionnelles de l'aire de santé ; exécuter toute autre activité sur instruction du chef de centre de santé intégré dont il relève.

# REMERCIEMENTS

Nous souhaitons exprimer notre gratitude à toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de ce document. Un remerciement tout particulier est adressé aux femmes rencontrées lors des réunions de travail, rencontres communautaires et interviews, sans lesquelles les témoignages n'auraient pu être rassemblés. Nous tenons également à remercier les autorités locales et ecclésiastiques qui ont facilité nos interventions sur le terrain, les responsables des centres et postes de santé pour leurs diverses contributions. Merci au Centre d'Actions pour le Développement (CAD) pour l'aide précieuse dans la révision du document.

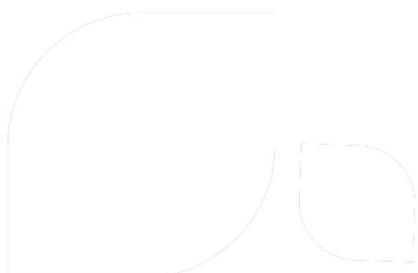
Enfin, nous remercions toute l'équipe de l'Association Kaani pour son engagement et son dévouement dans la production de ce document.



Mutuelle de santé  
communautaire  
VIAMA TELAMA

# ACRONYMES

<b>CAMEPS</b>	Centre d'achat des médicaments essentiels et produits de santé
<b>CSI</b>	Centre de Santé Intégré
<b>CPN</b>	Consultation Prénatale
<b>HR</b>	Hôpital de Référence
<b>PF</b>	Planning Familial
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population



# SOMMAIRE

<b>Résumé exécutif</b>	<b>6</b>
<b>Introduction</b>	<b>7</b>
Présentation des districts concernés	<b>11</b>
Méthodologie de travail	<b>12</b>
<b>Préoccupations documentées</b>	<b>14</b>
Mauvaises conditions des maternités dans les localités enquêtées	<b>15</b>
Difficultés d'application du programme de planification familiale	<b>18</b>
Violences faites aux femmes et méconnaissance des droits	<b>20</b>
<b>Mutuelles de santé communautaire : initiatives locales pour résoudre le problème d'accès aux soins de santé</b>	<b>22</b>
Importance des Mutuelles de Santé Communautaire	<b>24</b>
Quels sont les objectifs de la mutuelle de santé communautaire	<b>27</b>
<b>Faiblesses des mutuelles de santé communautaire</b>	<b>29</b>
<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>31</b>

## Résumé exécutif

Les informations contenues dans ce rapport sont issues des missions de terrain menées par l'Association Kaani dans plusieurs localités, notamment Goma Tsé-Tsé et Kinkala dans le département du Pool, Mouyondzi, Kolo, Kingoué et Zabata dans le département de la Bouenza, ainsi que Sembé et Elogo dans le département de la Sangha. Ces missions ont permis de collecter des données sur les besoins sanitaires des communautés locales.

En effet, depuis juillet 2023, l'Association Kaani, avec de NED (The National Endowment for Democracy),

met en œuvre le projet "Promotion de la solidarité entre les femmes et renforcement du contrôle citoyen sur le système de santé en milieu rural". Avec deux objectifs majeurs, l'action mise en place est le cœur de notre mission en tant qu'association. Il s'agit entre autres :

- D'accompagner les femmes en milieu rural dans la création de mutuelles de santé communautaires, des structures au sein desquelles elles peuvent se regrouper pour faciliter l'accès aux soins pour leurs membres et plaider pour l'amélioration des services de santé. De responsabiliser les femmes dans les communautés rurales, en faisant d'elles des actrices clés du changement et en leur donnant les moyens de faire entendre leur voix dans les processus décisionnels locaux.

Le projet a pris racine dans la localité de Goma Tsé-Tsé, où la première mutuelle, baptisée "Mama Télama", a vu le jour grâce au soutien actif du centre de santé local et de son Comité de santé. Cette mutuelle représente bien plus qu'un simple mécanisme de financement de la santé en milieu communautaire. Elle incarne un modèle d'autonomisation féminine d'une part et dans lequel les femmes prennent en main leur destin sanitaire et celui de leur communauté d'autres part.

Ce modèle est maintenant en cours d'extension dans d'autres localités, notamment Kolo dans la Bouenza et Elogo dans la Sangha, où les premières rencontres avec les communautés ont déjà eu lieu, posant les bases pour l'installation future de nouvelles mutuelles.

L'initiative de la mutuelle communautaire de santé "Mama Télama" s'inscrit dans le cadre plus large du Programme de Leadership Féminin de l'Association Kaani Assistance. Ce programme vise l'épanouissement des femmes et aspire à créer un environnement où ces dernières peuvent jouer un rôle central dans la prise de décisions.

En plaçant les femmes au cœur de cette initiative, Kaani Assistance ne se contente pas de promouvoir l'accès aux soins de santé, l'association renforce également l'autonomisation des femmes en les plaçant au cœur des décisions communautaires. Cette initiative reflète l'engagement de l'association à créer des structures durables qui permettent aux femmes de jouer un rôle actif dans le développement de leurs communautés tout en améliorant leur bien-être et celui de leurs familles. Ainsi, ce

projet ne se limite pas uniquement à répondre à des besoins sanitaires immédiats, mais il s'inscrit dans une vision à long terme de transformation sociale, où les femmes sont les moteurs du changement et du développement.

Les missions de terrain menées par l'association dans les localités susmentionnées ont permis de dresser un tableau des défis auxquels les populations locales sont confrontées en matière de santé. L'une des principales difficultés relevées est l'accès très limité aux soins de santé, dû à des infrastructures inadéquates, à une pénurie de personnel médical et à des coûts souvent prohibitifs pour les familles. Les femmes, en particulier, subissent les conséquences de cette situation, étant souvent les premières à devoir sacrifier leur santé pour subvenir aux besoins de leur famille. C'est pourquoi l'initiative des mutuelles de santé communautaires est si cruciale : elle offre une solution concrète pour surmonter ces obstacles en mutualisant les ressources et en améliorant l'accès aux soins pour tous.

Le développement des mutuelles de santé communautaires représente donc un pilier fondamental de la stratégie de Kaani Assistance pour améliorer durablement l'accès aux soins en milieu rural. En plus de fournir une couverture de santé, ces mutuelles sont conçues pour renforcer la résilience des communautés face aux défis sanitaires, en créant des réseaux de solidarité qui permettent de mieux faire face aux crises et aux imprévus. Ces structures participatives encouragent également un dialogue constructif entre les communautés et les autorités locales, favorisant ainsi une participation des communautés à la définition des politiques locales de santé.

La mise en place de ces mutuelles s'accompagne d'un effort soutenu pour renforcer les capacités des femmes à travers des formations sur la gestion des mutuelles, le plaidoyer et la défense des droits. Ces formations visent à doter les femmes des compétences nécessaires pour gérer efficacement ces structures, tout en les encourageant à s'impliquer davantage dans les instances décisionnelles locales. De cette manière, le projet de Kaani Assistance contribue non seulement à améliorer l'accès aux soins, mais aussi à promouvoir une plus grande participation des femmes à la vie publique, renforçant ainsi leur rôle de leaders dans leurs communautés.

La réussite de la mise en place de la mutuelle "Mama Télama" à Goma Tsé-Tsé est un témoignage de l'impact que ce projet peut avoir sur le terrain. Les femmes de cette communauté, qui ont été les premières à s'organiser autour de cette mutuelle travaillent déjà pour l'amélioration de l'offre de soins à Goma tsé-tsé et le renforcement de la solidarité entre les membres.

L'Association Kaani, à travers ce projet, montre qu'il est possible de créer des dynamiques positives et durables dans des contextes souvent marqués par la précarité et l'isolement. En investissant dans l'autonomisation des femmes et en promouvant la solidarité communautaire, elle ouvre la voie à un développement plus équitable et plus inclusif, où chaque membre de la communauté peut participer activement à la construction d'un avenir meilleur.

# Introduction

---





Laboratoire du CSI de Kingoue

## Introduction

Le droit à la santé est un droit humain fondamental qui doit être garanti à chaque citoyen, peu importe son statut social. En République du Congo, le droit à la santé reste un sujet préoccupant. Si l'accès aux soins de santé est déjà un souci majeur pour la population en zone urbaine, la situation est plus que déplorable en zone rurale.

Cette situation affecte considérablement les femmes, qui ont des besoins particuliers en matière de santé.

En effet, les femmes n'ont pas accès aux soins adéquats ; elles accouchent dans des conditions précaires et ne reçoivent pas le suivi médical nécessaire avant, pendant et après l'accouchement. L'accès aux services de santé, en particulier aux soins de santé primaires, à la prévention et au traitement des maladies infantiles, est difficile et quasiment inexistant dans certains milieux ruraux. De plus, le manque d'infrastructures adaptées, de plateaux techniques et l'indisponibilité des médicaments sont des défis auxquels les populations doivent faire face dans ces localités.

Malgré les efforts consentis par les gouvernants, la question de la santé maternelle et infantile demeure alarmante. Le Ministère de la Santé, dans son rapport 2022 intitulé **Surveillance des décès maternels, néonataux et infantiles en République du Congo, fait état d'une courbe évolutive de la mortalité maternelle, passant de 195 à 302 entre 2010 et 2022 (p.41)**. Selon ce rapport, la plupart de ces décès auraient pu être évités si les femmes avaient bénéficié des meilleurs soins de santé et si l'accès aux services de planification familiale avait été assuré. En 2022, 2 514 enfants âgés de 0 à 11 mois sont décédés, soit un taux de mortalité infantile de 34,47 décès pour 1 000 naissances vivantes p.72

<https://www.afro.who.int/sites/default/files/2024-05/surveillance%20des%20d%C3%A9c%C3%A8s%20.pdf>





# Présentation des districts sanitaires concernés

## Département du Pool

### Kinkala +

Kinkala est la préfecture du département Pool en République du Congo. La ville est reliée par la Nationale 1 (N1), une route jusqu'à Brazzaville.

District sanitaire de Kinkala : **Aire de santé 55101 habitants**

### Goma tsé-tsé +

Goma Tsé-Tsé est une localité située dans le département du Pool le long du Chemin de fer Congo-Océan, chef-lieu du district portant le même nom.

District sanitaire de Goma tsé-tsé : **Aire de santé de 40 364 habitants.**

## Département de la Bouenza

### kolo +

Kolo est une localité située, à près de 5 kilomètres de la commune urbaine de Mouyondzi.

District sanitaire de Kolo : **Aire de santé de 3 707 habitants répartis sur 12 villages.**

### Kingoué +

Kingoué est une localité située dans le département de la Bouenza à près de 45 kilomètre de la commune Mouyondzi.

District sanitaire de Kingoué : **Aire de santé de 14 468 habitants.**

### Zabata +

Zabata est située dans le département de la Bouenza, à plus de 40 kilomètres de la commune Mouyondzi.

District sanitaire de Zabata : **Aire de santé de 9 414 habitants.**



## Département de la sangha

### Sembé / Souanké +

Sembé / Souanké , localités du Nord-Ouest de la République du Congo, située dans le département de la Sangha.

District sanitaire Sembé /Souanké : **Aire de santé de 123 147 habitants.**

# Légende

A photograph showing two women in white uniforms walking away from the camera on a dirt path. The woman on the left has a red sash. They are in a rural area with trees and buildings in the background under a blue sky with clouds.

# Méthodologie de travail

Afin de répondre aux défis majeurs liés à l'accès aux soins de santé pour la mère et l'enfant, l'Association Kaani a mené des missions de terrain dans différentes localités.

Ces interventions ont permis d'engager un dialogue direct avec les communautés, de comprendre leurs besoins spécifiques et de proposer des solutions adaptées à leurs contextes. Les objectifs qui ont guidés ces missions étaient de :

Vue externe de l'hôpital de référence de  
MOUYOUNDZI

## Faire un état des lieux du système de santé local, notamment le fonctionnement des maternités.

Ce diagnostic a permis de mettre en lumière les lacunes existantes dans l'infrastructure sanitaire et la gestion des services de santé, en particulier en ce qui concerne l'accès des femmes aux soins de santé. En effet, un axe central des missions de Kaani a été l'écoute des femmes afin d'identifier leurs besoins spécifiques en matière d'accès aux services de santé. Cette démarche a révélé des problématiques liées à la disponibilité et la qualité des soins, notamment en ce qui concerne la santé maternelle, la planification familiale et l'accès aux services de base.

1

2

## Mobilisation pour la création des Mutuelles de santé communautaire

Face aux difficultés d'accès aux soins en milieu rural, Kaani a également travaillé à sensibiliser et mobiliser les femmes pour la création de Mutuelles de santé communautaire. Ces mutuelles offrent une alternative solidaire pour répondre aux besoins de santé tout en renforçant le contrôle citoyen sur les services offerts.

## Méthodes de travail utilisées

Pour atteindre ces objectifs, l'association a utilisé diverses approches participatives et inclusives

## Entretiens avec les autorités locales

Des échanges avec les responsables locaux ont permis de mieux comprendre les dynamiques politiques, sociales et économiques influençant le système de santé. Ces rencontres ont également facilité l'organisation des rencontres avec les communautés

1

2

## Entretiens avec le personnel des centres de santé

Le dialogue avec le personnel soignant a été essentiel pour obtenir un aperçu de la gestion des centres de santé, des défis auxquels ils font face, ainsi que des ressources disponibles. Ces entretiens ont contribué à une compréhension plus fine des besoins en formation, en matériel et en personnel.

## Réunions communautaires avec les femmes

Les femmes, principales bénéficiaires des Mutuelles de santé communautaire, ont été directement impliquées à travers des réunions communautaires. Ces séances de discussion ont favorisé une meilleure appropriation du projet par la communauté. En conclusion, cette méthodologie, basée sur l'inclusivité et la collaboration avec les acteurs locaux, a permis à l'Association Kaani de poser les bases d'une réponse durable aux enjeux de santé dans les zones rurales. La participation active des femmes à ce processus a été au cœur de la démarche, contribuant ainsi à renforcer leur rôle dans la gouvernance locale et à améliorer leur accès aux services de santé.

3

# Préoccupations documentées

---

Dans toutes les localités concernées par le projet, les problématiques identifiées sont presque identiques, allant des conditions dans les maternités (2.1) à l'absence de programmes de planification familiale (2.2). À cela, il faut ajouter des cas de violences faites aux femmes (2.3) ainsi que la méconnaissance totale de leurs droits, ce qui les empêche de se défendre contre les inégalités (2.4).



# Mauvaises conditions des maternités dans les localités enquêtées.

Dans les zones rurales, la situation des maternités est alarmante. Elle est marquée par des infrastructures en mauvais état et un manque criard d'équipements nécessaires pour assurer des accouchements dans des conditions hygiéniques optimales.



Salle d'urgence de l'hôpital de  
Référence de Moyndzi

## A Goma tsé-tsé

Au centre de santé de Goma tsé-tsé, un seul lit d'accouchement est disponible pour desservir la douzaine de villages. Ce centre souffre également d'une absence de personnel médical qualifié et d'un plateau technique adéquat. De plus, le manque d'électricité oblige les sage-femmes à réaliser les accouchements nocturnes à l'aide de lampes torches.

“

« Les accouchements de nuit sont très difficiles parce que nous devons utiliser la lumière de nos téléphones pour aider les femmes à accoucher »

Témoigne une sage-femme

”

## À Kolo

Situé à environ 5 kilomètres de Mouyoundzi, le centre de santé intégré de Kolo est abandonné. Les défis en matière d'accès aux soins y sont considérables. Lors des consultations quotidiennes, on y rencontre principalement des femmes et des enfants, avec quelques rares cas d'hommes. Le seul équipement disponible, un microscope, est inutilisable faute de technicien et d'électricité. Héritage d'une mission suédoise, ce CSI ne respecte aucune norme moderne d'accès aux soins de santé. Il se compose de trois bâtiments délabrés : un pavillon pour les consultations curatives, un autre pour le bloc d'accouchement, et deux salles d'hospitalisation. Le bloc d'accouchement ne dispose de deux lits, dont un est hors service, rendant impossible la prise en charge simultanée de deux accouchements. Sans électricité, les accouchements nocturnes sont réalisés à la lumière des téléphones du personnel, ce qui est à la fois inconfortable et dangereux, pouvant mettre en péril la vie de la mère et de l'enfant.

Le suivi prénatal est également une problématique, faute de laboratoire sur place.

Les femmes enceintes doivent se rendre à l'hôpital de référence de Mouyoundzi situé à environ 5 km ou à l'hôpital de base du chef-lieu du département à Madingou. Un parcours difficile pour une population à faible revenu pour un coût de transport à partir de 1000 francs CFA et plus. Parmi les 39 femmes interrogées, 11 ont admis n'avoir effectué aucune consultation prénatale, tandis que 10 d'entre elles se sont présentées tardivement, entre 28 et 31 semaines d'aménorrhée

“

« Nous n'avons pas d'argent pour la consultation prénatale, raison pour laquelle nous restons chez nous lorsque nous sommes enceintes. »

Témoignage d'une femme.

”

## À Zabata

À Zabata, la situation est tout aussi préoccupante. La toiture défectueuse du seul bâtiment abritant le centre de santé intégré reflète les conditions précaires dans lesquelles les femmes accouchent. Le bloc d'accouchement est équipé de deux lits inconfortables. En saison des pluies, en raison de la défectuosité de la toiture du CSI, seul un lit d'accouchement est utilisable. Le personnel de santé a rapporté avoir pratiqué des accouchements sous la pluie, un risque majeur pour la mère et l'enfant, d'autant plus qu'aucun soin obstétrical d'urgence ni service de néonatalogie n'est disponible.

“

« Les accouchements de nuit sont très difficiles parce que nous devons utiliser la lumière de nos téléphones pour aider les femmes à accoucher » Témoigne une sage-femme

”

## À Kingoue

Situé à quelques kilomètres de Zabata, les conditions du CSI de Kingoué sont tout aussi déplorables. Ce centre dispose d'une maternité équipée d'un unique lit d'accouchement. Comme dans d'autres maternités visitées, les naissances s'y déroulent dans des conditions précaires en raison de l'insuffisance des équipements. L'absence d'électricité ou d'éclairage dans le bloc d'accouchement constitue un défi majeur, notamment pour les accouchements nocturnes. De plus, la suite de couche est équipée de lits inadaptés pour assurer le confort et la sécurité de la mère et de son enfant.

## À Sembé

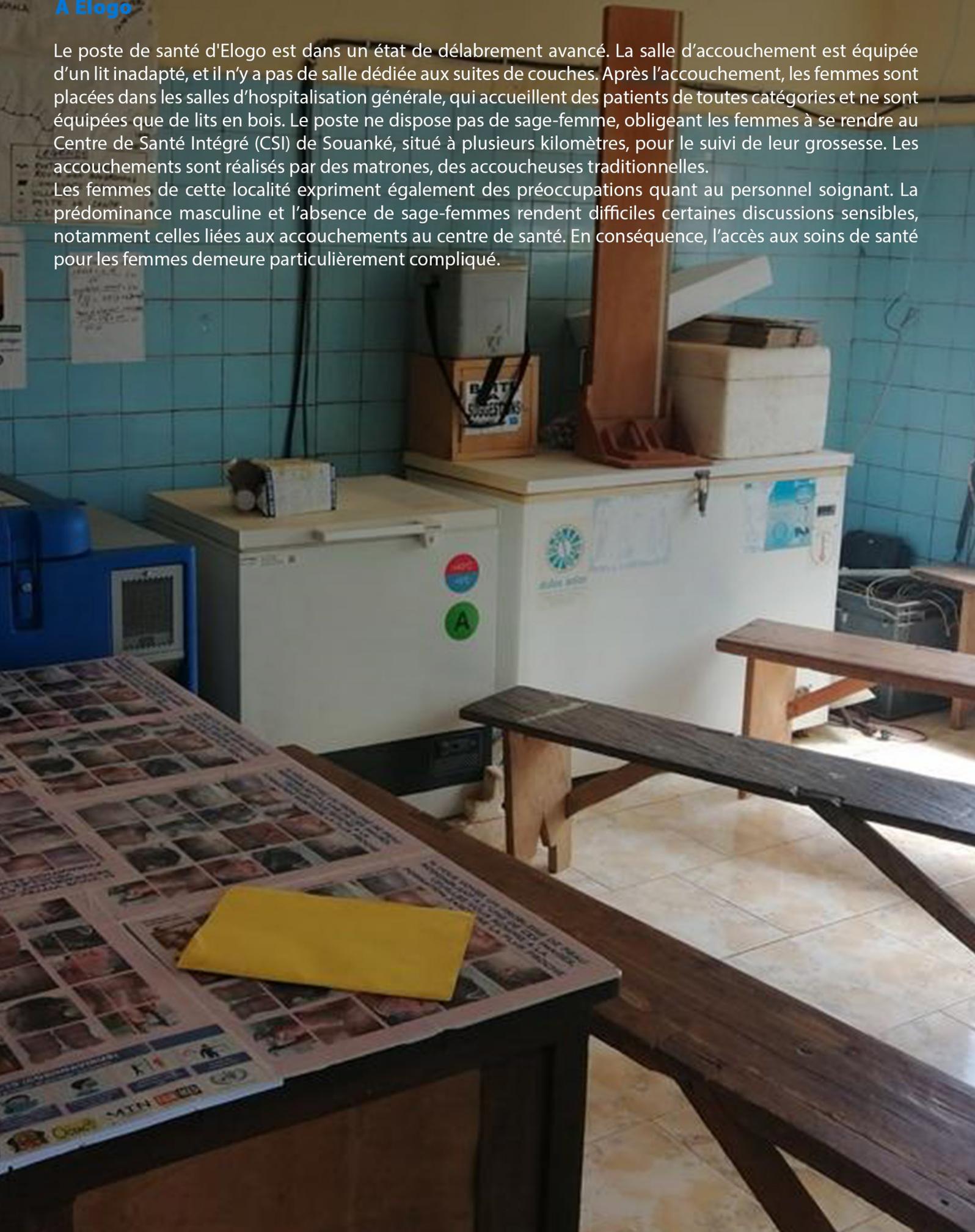
Le département de la Sangha n'échappe pas à la situation déplorable des Centres de Santé Intégrés (CSI). Au centre de santé intégré de Sembé, le bloc d'accouchement ne compte que deux lits, qui sont désormais en mauvais état. La salle dédiée aux suites de couches est équipée de deux lits en bois, inadaptés aux besoins des femmes après l'accouchement. Le suivi des femmes enceintes est possible, mais seulement lorsqu'elles se présentent

dès le début de leur grossesse, ce qui n'est pas toujours le cas. De plus, le centre ne dispose pas d'appareil d'échographie, ce qui constitue une autre limite importante pour la prise en charge prénatale.

## À Elogo

Le poste de santé d'Elogo est dans un état de délabrement avancé. La salle d'accouchement est équipée d'un lit inadapté, et il n'y a pas de salle dédiée aux suites de couches. Après l'accouchement, les femmes sont placées dans les salles d'hospitalisation générale, qui accueillent des patients de toutes catégories et ne sont équipées que de lits en bois. Le poste ne dispose pas de sage-femme, obligeant les femmes à se rendre au Centre de Santé Intégré (CSI) de Souanké, situé à plusieurs kilomètres, pour le suivi de leur grossesse. Les accouchements sont réalisés par des matrones, des accoucheuses traditionnelles.

Les femmes de cette localité expriment également des préoccupations quant au personnel soignant. La prédominance masculine et l'absence de sage-femmes rendent difficiles certaines discussions sensibles, notamment celles liées aux accouchements au centre de santé. En conséquence, l'accès aux soins de santé pour les femmes demeure particulièrement compliqué.



A group of women are seated on a wooden bench under a simple wooden structure with a corrugated metal roof. They are dressed in colorful, patterned traditional clothing and headwraps. The background shows lush green trees and vegetation, suggesting a rural setting. The women appear to be in a group discussion or meeting.

# Difficulté d'accès au programme de planification familiale

Dans les localités mentionnées, plus de la moitié des femmes n'ont reçu aucune information adéquate sur leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive, tels que le droit de mener une vie sexuelle sûre et librement choisie ou d'accéder aux services de planification familiale. En conséquence, le programme de planification familiale reste largement méconnu par un grand nombre de femmes. Sur les 105 femmes interrogées lors des rencontres communautaires, au moins 75 ont déclaré ne pas être suffisamment informées à ce sujet. Souvent soumises aux pressions traditionnelles qui leur refusent le droit de disposer librement de leur corps, ces femmes adhèrent à l'idée que « le corps de la femme appartient à l'homme ». De ce fait, même celles qui sont informées sur la planification familiale n'y ont généralement pas recours

## À Kolo

Dans ce village, la seule forme de contraception connue est le préservatif qui ne fait pas l'unanimité dans les foyers. A en croire les femmes interrogées, les hommes estiment que la contraception est contraire aux valeurs de la localité, prétextant que les enfants sont une richesse. Les femmes doivent donc répondre à ce désir de porter des grossesses, au risque de leur propre vie. Lors de nos échanges au CSI, le personnel de santé a témoigné avoir reçu un couple confronté à une mauvaise manipulation du préservatif, celui-ci étant resté coincé dans le corps de la femme. Ce cas, parmi tant d'autres, a eu des répercussions sur le programme de planning familial, qui n'est déjà pas effectif dans la localité.

“

*« J'ai 19 ans, je suis mère de 2 enfants, je n'ai jamais entendu parler du planning familial donc je ne sais comment espacer les grossesses ». Témoignage de agesse, jeune fille-mère habitant à Kolo*

*« Il faut de l'argent pour acheter des pilules mais nous n'avons même pas les moyens ». Témoignage d'une jeune mère de 7 enfants à bas-âge, enceinte de 5 mois*

”

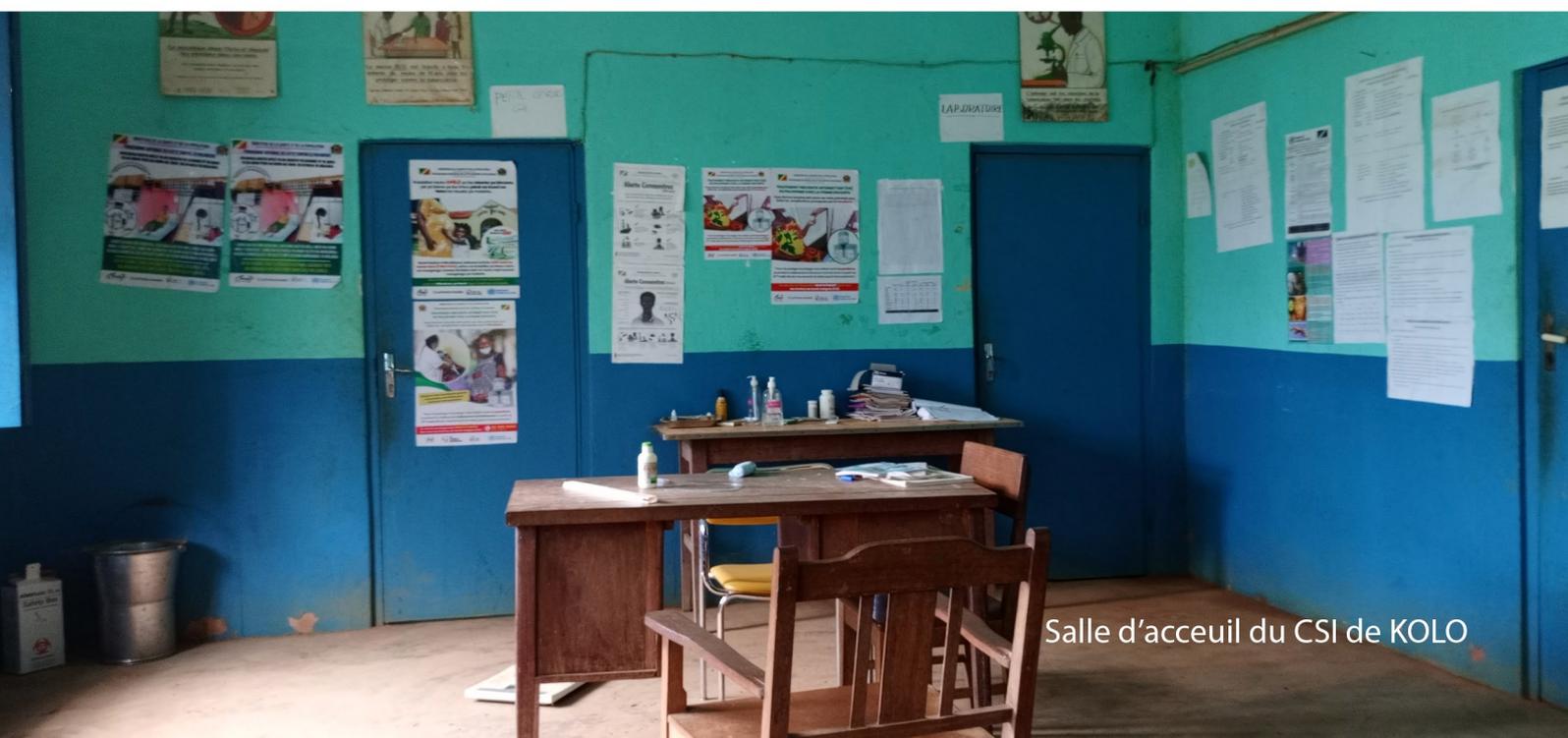
## À Elogo

Au poste de santé, aucun accent n'est mis sur la planification familiale. Les rares fois où les femmes en ont entendu parler, c'était lors de déplacements dans d'autres localités, comme Sémbé ou Souanké. Il n'existe pas d'espace dédié à la santé sexuelle et reproductive, et aucune initiative spécifique sur la planification familiale n'est menée dans ce village. Les femmes ont admis recourir à des méthodes traditionnelles, telles que la consommation de tisanes à base de certaines herbes, pour éviter une grossesse après un rapport sexuel non protégé ou pour provoquer un avortement.

## À Kinkala

Contrairement aux localités précitées, Kinkala bénéficie d'un appui de l'UNFPA avec une antenne à l'hôpital de référence et une sage-femme au sein du CSI qui a pour mission d'informer les femmes sur les questions de planning familial. Ici, le point bloquant l'accès au planning familial est la centralisation des services médicaux. Il faut noter que l'hôpital de base et le CSI sont situés au même endroit et sont ainsi éloignés des quartiers et villages au-delà du centre de Kinkala .

*« Je ne vais pas aux réunions de planning familial, parce que c'est trop loin de chez moi » Témoignage d'une fille mère.*



Salle d'accueil du CSI de KOLO



# Violences faites aux femmes et méconnaissances des droits

Les violences faites aux femmes demeurent un sujet tabou. Dans ces localités où la tradition reste prédominante, les femmes subissent régulièrement des violences domestiques tout au long de leur vie. Les agressions physiques, sexuelles ou psychologiques sont souvent minimisées et font partie intégrante de la vie quotidienne des femmes, qui ne bénéficient d'aucune aide. Dans la plupart des cas, les victimes préfèrent garder le silence, craignant que dénoncer une quelconque atteinte ne les expose au jugement stigmatisant de la société. Ce silence devient ainsi une règle d'or pour préserver l'honneur et la dignité des familles.

« Mon mari m'oblige à avoir des rapports sexuels et quand je refuse, il me frappe parce que je n'ai pas le droit de lui dire non ». Témoigne une jeune fille mère de 7 enfants.

De surcroît, l'ignorance des droits aggrave la situation. Dans ces zones rurales, les femmes ont un accès limité à l'éducation formelle, ce qui les empêche d'acquérir les connaissances nécessaires pour comprendre et défendre leurs droits. Les traditions et normes culturelles en vigueur renforcent des rôles de genre rigides, perpétuant l'idée que les femmes ne doivent pas revendiquer certains droits ou qu'elles sont inférieures aux hommes.

Il est également important de souligner la sous-représentation des femmes dans les instances décisionnelles, tant locales que nationales, ce qui limite leur capacité à influencer sur les politiques affectant directement leurs droits. La dépendance économique vis-à-vis des hommes ou de la communauté dissuade souvent les femmes de faire valoir leurs droits, de peur de subir des représailles ou de perdre un soutien essentiel. Enfin, il y a souvent un manque de programmes de sensibilisation sur les moyens légaux de protection des droits des femmes. Ces programmes devront être conçus avec les femmes rurales pour partir des problèmes spécifiques à chaque communauté et contribuer à l'amélioration des connaissances et moyens d'actions légales non-violentes pour défendre et protéger ses droits.



Salle d'accouchement du poste de santé d'ELOGO

**Mutuelles de santé ommunautaire**  
: initiatives locales pour résoudre le problème  
d'accès aux soins de santé

---



## Mama Télama, une initiative de solidarité pour renforcer l'accès aux soins à Goma tsé-tsé

L'Association Kaani accompagne depuis juillet 2023, les femmes de Goma Tsé-tsé dans la mise en place d'une mutuelle de santé communautaire. Cette initiative tend à s'étendre dans les autres localités comme solution locale pour répondre aux difficultés que les femmes rencontrent concernant la prise en charge médicale.

Dans les autres localités où l'association Kaani travaille actuellement, l'idée de la mutuelle est appréciée par les communautés, et les femmes rencontrées se disent prêtes à mettre en place une mutuelle de santé communautaire. La mutuelle de santé se base sur le modèle ci-après :

## C'est quoi une mutuelle de santé communautaire ?

Une mutuelle de santé est une association à but non lucratif, basée sur les principes de solidarité et d'entraide entre des personnes physiques qui y adhèrent de façon libre et volontaire.

## Pourquoi une mutuelle de santé communautaire ?

Les mutuelles de santé communautaires sont un moyen puissant de garantir l'accès aux soins de santé pour tous, en particulier dans les zones rurales et marginalisées où les systèmes de santé formels peuvent être limités ou inexistantes. Ces mutuelles permettent aux communautés de s'organiser pour partager les risques financiers liés aux soins de santé, réduisant ainsi la charge financière des individus en cas de maladie.



Rencontre communautaire à GOMA TSETSE



# Importance des Mutuelles de Santé Communautaire

Les mutuelles de santé communautaires sont des systèmes d'assurance santé gérés par et pour les membres de la communauté. Elles permettent de :

- Réduire les barrières financières à l'accès aux soins en partageant les coûts entre les membres.
- Renforcer le système de santé local en collaborant avec les structures sanitaires existantes.
- Promouvoir l'autonomisation des communautés en les impliquant directement dans la gestion et la prise de décision concernant leur santé.

## Bénéfices des Mutuelles de Santé Communautaires



### 1. Amélioration de l'Accès aux Soins de Santé

- Les mutuelles permettent aux membres d'accéder à des services de santé essentiels sans craindre les coûts exorbitants.
- Elles encouragent une utilisation proactive des services de santé, conduisant à une meilleure

### 2. Protection Financière

- En mutualisant les contributions, les mutuelles réduisent l'impact financier des dépenses de santé imprévues sur les ménages.
- Elles contribuent à diminuer l'endettement et la pauvreté liée aux frais médicaux.



### 3. Renforcement de la Cohésion Sociale

- La participation collective renforce les liens communautaires et favorise une culture de solidarité et d'entraide.
- Elles encouragent la responsabilité collective envers la santé et le bien-être de tous les



### 4. Contribution au Développement Durable

Les mutuelles de santé communautaires sont directement alignées sur plusieurs ODD, notamment

1 PAS DE PAUVRETÉ



### 1. ODD 1 : Éradication de la pauvreté

Les mutuelles protègent les ménages contre les dépenses catastrophiques de santé, réduisant ainsi la pauvreté liée à la maladie.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



### 2. ODD 3 : Bonne santé et bien-être

En facilitant l'accès à des soins de santé abordables, les mutuelles contribuent à l'amélioration des indicateurs de santé et à la réduction de la mortalité évitable.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



### 3. ODD 10 : Réduction des inégalités

Les mutuelles réduisent les inégalités en santé en offrant une couverture à des populations souvent exclues des systèmes d'assurance traditionnels.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



### 4. ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

Les mutuelles favorisent des partenariats entre les communautés, les gouvernements, les ONG et les acteurs internationaux pour une couverture santé plus inclusive.



Discussion avec les femmes de BAMBOMA



# Quels sont les objectifs de la mutuelle de santé communautaire.

Son objectif principal est de mener, au moyen des cotisations des membres et à leur profit, des actions de prévoyance dans le domaine de la santé. Les membres définissent les objectifs, les modalités d'organisation et les activités de leur mutuelle et participent à son fonctionnement. Ils versent des cotisations qui ne sont pas liées à leur risque personnel de tomber malade. Grâce aux cotisations, la mutuelle garantit à ses membres le paiement (ou le remboursement) de tout ou partie du coût de leurs soins de santé. Ceux-ci sont fournis par des prestataires avec lesquels la mutuelle a conclu, le plus souvent, des accords portant, entre autres, sur les tarifs et la qualité des soins.



## Principes de base d'une Mutuelle de santé

Les mutuelles de santé constituent une composante essentielle de l'économie sociale. Elles fonctionnent sur la base d'un certain nombre de principes fondamentaux :

### Solidarité

Le principe de solidarité est le fondement de la mutualité. Ses implications sont doubles :

- chaque membre paie une cotisation qui est indépendante de son risque personnel de tomber malade. Le montant de la cotisation n'est pas déterminé par l'âge, le sexe ou l'état de santé du membre ;
- chacun bénéficie des mêmes services en cas de maladie pour un même niveau de cotisation.

### Fonctionnement démocratique et participatif

Chacun est libre d'adhérer à une mutuelle et ce, sans discrimination raciale, ethnique, sexuelle, religieuse, sociale ou politique. Tous les membres ont les mêmes droits et obligations. Ils ont, entre autres, le droit de participer, directement ou indirectement, aux différentes instances de décision.

## Autonomie et liberté dans le respect des lois

Une mutuelle est une organisation libre qui doit, en conséquence, pouvoir prendre des décisions sans demander l'aval des autorités publiques. Cette souplesse dans l'action est bénéfique pour les membres, car elle permet d'adapter les services offerts à leurs besoins. Une mutuelle ne doit pas être autonome seulement vis-à-vis de l'Etat, mais également vis-à-vis des partis politiques, des groupes de pression qui défendent parfois des intérêts contraires à ceux des membres

### But non lucratif

Par vocation, une mutuelle consacre son action au service de ses membres. Elle ne poursuit pas un but lucratif. La recherche du profit est incompatible avec sa nature.

### Epanouissement de la personne

Le respect de la dignité de la personne dans toutes ses dimensions, quels que soient son sexe, sa race, son ethnie, son origine sociale, est un autre principe de base de la mutualité. Reconnaisant l'originalité de chacun, la recherche de l'épanouissement de la personne doit aboutir à une plus grande autonomie et responsabilité vis-à-vis de soi-même et des autres.

### Dynamique d'un mouvement social

De tout ce qui précède, il découle que les membres des mutuelles ne sont pas des « consommateurs » passifs mais des personnes engagées dans un processus de développement individuel et collectif. Ils sont membres d'un mouvement social, c'est-à-dire d'un groupe de personnes ayant pour but la défense du bien-être et des intérêts communs.

## **IV Faiblesses des mutuelles de santé communautaire**

---



À partir de l'expérience de la mutuelle que nous avons mise en place dans la localité de Goma Tsé-Tsé, nous avons identifié certaines faiblesses dans ce modèle d'organisation. Parmi celles-ci, on peut citer :

#### **- Méconnaissance des mutuelles de santé**

La structure des mutuelles de santé reste largement méconnue par de nombreuses communautés. Ce modèle, distinct des mutuelles d'entraide déjà présentes dans les localités, peine encore à être compris. Il sera donc nécessaire d'intensifier les campagnes de sensibilisation pour faire connaître et expliquer le fonctionnement des mutuelles de santé communautaires.

##### **- Contraintes financières**

Le manque de ressources financières constitue un obstacle majeur à l'adhésion aux mutuelles de santé. Dans la communauté de Goma Tsé-Tsé, où la première mutuelle a été installée, les habitants nous ont confié qu'ils n'avaient pas les moyens de payer régulièrement les cotisations, jugeant les droits statutaires de 1 000 francs CFA trop élevés. Il est donc essentiel de repenser les mécanismes de financement des mutuelles afin de réduire ces frais pour les membres.

#### **- Bénévolat des membres des organes de gestion**

Les membres des organes de gestion des mutuelles travaillent bénévolement, ce qui complique souvent le bon fonctionnement de l'organisation. Cela se traduit par une irrégularité des réunions, reléguant la gestion des mutuelles au second plan et affaiblissant l'engagement des responsables.

#### **- Indisponibilité des services de santé de qualité**

Dans les zones rurales, la plupart des centres de santé sont en très mauvais état et ne répondent pas adéquatement aux besoins des populations en matière de soins de santé. Cela constitue un défi majeur pour les mutuelles de santé, car même si elles parviennent à s'organiser, certains services hospitaliers peuvent être absents ou de qualité insuffisante, compromettant ainsi l'offre de soins. Il est donc impératif de revitaliser ces centres de santé pour améliorer leur capacité à fournir des services de qualité.

# RECOMMANDATIONS

---



A woman with long, dark dreadlocks and glasses is sitting and writing in a notebook. She is wearing a white shirt and blue jeans. A man with short, dark hair and a beard is sitting next to her, looking at the notebook. He is wearing a blue zip-up jacket and khaki pants. They are outdoors, and there are some blue chairs and a bag in the background. The text "AMÉLIORATION DES CONDITIONS L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ" is overlaid on the bottom left of the image.

**AMÉLIORATION DES  
CONDITIONS L'ACCÈS AUX  
SOINS DE SANTÉ**

## AUX AUTORITÉS LOCALES

### FORMATION

Œuvrer pour la formation des relais de santé communautaire.

**SOUTIEN AUX JEUNES MÈRES** : Aider à la Création des groupes de soutien pour les jeunes mères, en particulier pour les adolescentes,

**CONSEILS ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX MÈRES** : Aider à la mise en place de groupes de conseil pour aider les mères à faire face aux défis émotionnels de la grossesse et de l'accouchement, ainsi qu'au stress de l'éducation des enfants.

## AUX INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES

**ÉTABLISSEMENT DE CENTRES DE SANTÉ LOCAUX** : Créer les postes de santé de proximité dans les zones rurales pour offrir des soins néonataux, postnatals et pédiatriques. Réhabiliter les centres et postes de santé existant.

**FORMATION DU PERSONNEL DE SANTÉ** : Former des sage-femmes et des infirmières qualifiées, ainsi que des agents de santé communautaire capables de répondre aux besoins locaux

**ÉQUIPER LES CENTRES DE SANTÉ** : Assurer que les centres sont bien équipés avec des fournitures médicales essentielles (médicaments, matériel de réanimation néonatale, Transport médical d'urgence etc.).

**PROGRAMMES DE SENSIBILISATION** : Mettre en place des campagnes éducatives sur l'importance des soins prénatals, de l'allaitement maternel, de la nutrition, et de la planification familiale.

Renforcer la Collecte et analyse de données : Améliorer la collecte de données sur la santé maternelle et infantile pour mieux cibler les interventions.

## AUX INSTITUTIONS INTERNATIONALES

**RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE SANTÉ LOCAUX** : Encourager les initiatives qui visent à améliorer les infrastructures de santé locales et à développer les compétences des professionnels de la santé dans les zones rurales et défavorisées.

**FINANCEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE** : Augmenter les investissements dans les systèmes de santé en assurant un financement équitable et durable pour les services de santé essentiels en milieu rural.

**PROMOTION DE LA SANTÉ PRÉVENTIVE ET DE L'ÉDUCATION SANITAIRE** Assurer l'accès à l'éducation sanitaire pour tous, notamment pour les femmes, qui jouent un rôle clé dans la gestion de la santé des familles et des communautés

**PLAIDOYER ET COLLABORATION INTERNATIONALE** : Favoriser un dialogue continu entre les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les institutions internationales et les communautés locales pour partager les meilleures pratiques et coordonner les efforts



**ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE  
EN PLACE DES MUTUELLES DE  
SANTÉ COMMUNAUTAIRES**

## AUX AUTORITÉS LOCALES

**SENSIBILISATION ET PROMOTION** Les autorités locales peuvent jouer un rôle clé dans la sensibilisation des communautés à l'importance des mutuelles de santé et encourager leur adhésion.

**PARTENARIATS ET COLLABORATION** : Encourager les partenariats entre les mutuelles de santé, les organisations non gouvernementales (ONG), et les institutions de santé pour maximiser l'impact des initiatives de santé communautaire.

## AUX INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES

**SOUTIEN FINANCIER ET TECHNIQUE** : pour aider au démarrage des mutuelles, ainsi que des formations pour renforcer les capacités des gestionnaires et des membres.

**CAMPAGNES DE SENSIBILISATION** : Organiser des campagnes pour informer les communautés sur les avantages des mutuelles et encourager leur participation

**PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ** : encourager les partenariats avec des ONG, des organisations internationales et le secteur privé pour soutenir la mise en place et le développement des mutuelles

## AUX INSTITUTIONS INTERNATIONALES

**PLAIDOYER ET SENSIBILISATION** : Intégrer les mutuelles de santé communautaires dans les stratégies de développement et les initiatives de santé publique au Congo

**SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER** : Fournir un appui technique pour le développement, la gestion et l'évaluation des mutuelles de santé communautaires. Faciliter l'accès aux financements internationaux pour soutenir le renforcement des mutuelles de santé communautaires la mise en place et le renforcement de ces mutuelles.

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS** Collaborer avec les gouvernements nationaux pour former les cadres locaux à la gestion des mutuelles. Organiser des échanges de bonnes pratiques et des ateliers régionaux pour promouvoir l'apprentissage mutuel entre les pays.

**INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES** Encourager les gouvernements à intégrer les mutuelles de santé communautaires dans leurs politiques nationales de santé. Soutenir l'élaboration de cadres juridiques et réglementaires favorables à la création et au développement des mutuelles.

# BIBLIOGRAPHIE

1. <https://www.afro.who.int/sites/default/files/2024-05/surveillance%20des%20d%C3%A9c%C3%A8s%20.pdf>

[https://wri-sites.s3.amazonaws.com/forest-atlas.org/assets/forest-atlas.org/cog/resources/amenagementterritoire/Amenagement/Schema\\_Departemental\\_d\\_Amenagement\\_du\\_Territoire\\_de\\_la\\_Sangha.pdf](https://wri-sites.s3.amazonaws.com/forest-atlas.org/assets/forest-atlas.org/cog/resources/amenagementterritoire/Amenagement/Schema_Departemental_d_Amenagement_du_Territoire_de_la_Sangha.pdf)

[https://www.afro.who.int/sites/default/files/2024-05/Brochure\\_RevitalisonsLesDS\\_OMSCongo\\_MD.pdf](https://www.afro.who.int/sites/default/files/2024-05/Brochure_RevitalisonsLesDS_OMSCongo_MD.pdf)

<https://www.afro.who.int/sites/default/files/2024-05/surveillance%20des%20d%C3%A9c%C3%A8s%20.pdf>

Decret-n°2020-553-du-15-octobre-2020-portant-attribution-organisation-et fonctionnement-des-organes-de-gestion-des-CSI-et-des-postes-de-sante (1)  
POLITIQUE-NATIONALE-DE-SANTE-2018-2030-PNS-2018-2030.pdf

Mutuelles de santé en Afrique : Caractéristiques et mise en place  
[https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@ed\\_protect/@soc\\_sec/documents/instructionalmaterial/wcms\\_secsec\\_172.pdf](https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@ed_protect/@soc_sec/documents/instructionalmaterial/wcms_secsec_172.pdf)



**Publié par Kaani Assistance**

**[www.kaaniassistance.com](http://www.kaaniassistance.com)**

